



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel septembre 2008 - n° 116



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





So-Clean «services» sprl

Ce sont les aides-ménagères à domicile grâce aux titres-services qui ne vous coûtent que: **6,70 euro / l'heure** (déductibles fiscalement).

Ce service comprend: nettoyage de votre maison - les petits travaux de couture - le transport des personnes - les courses ménagères le repassage à votre domicile

Vous pouvez déposer votre linge à notre centre de repassage mais nous avons également un service de prise et remise à domicile (GRATUIT)

So-Clean « services » SPRL - De Bruyn Sophie
rue Jacquet 37-39 - 5580 Rochefort

084/377185 - 0479/567217 - soclean@skynet.be

NOUVEAU À ROCHEFORT, NOTRE CENTRE DE REPASSAGE ET NOS BUREAUX



ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE

TERRASSEMENTS

CANALISATIONS

• EGOUTS

• DISTRIBUTION D'EAU

AMENAGEMENT ABORDS

ASPHALTAGE & PAVAGE

BURE

084/36 60 12

084/36 62 22

LOCATION MATERIEL

AVEC CHAUFFEUR



Esthéticienne
Pédicure médicale
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS

0473 61 31 52

084 36 65 06

Sylvia JACQUES
rue du Point d'Arret, 7
6953 LESTERNY



Les Jardins du Linçon

Entretien & Aménagement
d'Espaces Verts

Tél : 084/36 71 37 - GSM : 0475/36 84 49

Rue Maréchal Foch, 57 - 6927 Grupont

TVA : BE 0694 395 779 - Enregistrement : 11 08 10



Venez découvrir
la nouvelle
collection ...

La grange fleurie

Flowers - Plantes - Déco-cadeaux

Rue de l'Église, 132 - B-6927 Toffin
Tél.: 084 36 69 35

CompuLED



Vente et conception diverses
en Informatique et Multimedia

- Réparation •
- Installation sur site •
- Software - Hardware •
- Imprimantes •
- Etude et création de réseau •
- Dépannage à domicile •

Rue de Bure, 6

6953 Lesterny

Tél/Fax 084/36 61 82

info@compuled.be

www.compuled.be



Ce bulletin est réalisé
par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 56
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37 ou faxez au 071/ 71 15 76

regifo@skynet.be

Bulletin Communal n°116-AOUT 2008

**Votre conseiller en communication
Mr Roland Crosset tél 087/26 78 86 (le soir)**

Le Mot du Bourgmestre

Administration & Services à la Population

EDITORIAL

Au moment de la parution du présent bulletin les vacances seront pratiquement terminées. Bonne rentrée à toutes et à tous. Que celles et ceux qui sont encore en route rentrent à bon port !

Travaux

VANDALISME

Les vacances amènent malheureusement leur lot de vandalisme. Que ce soit : • des tags sur les bâtiments ; • des vols de panneaux de signalisation ; • des vols de bois de chauffage ; • des dépôts d'immondices un peu partout ; • du tapage nocturne ; jusqu'au déboulonnage de barrières de sécurité le long de la route Rochefort-Saint-Hubert à Grupont et à des tirs de carabine dans les panneaux de la nouvelle plaine de jeux à Resteigne.

Il va sans dire que les réparations effectuées par le personnel communal sont à charge de la communauté...

Dans ce contexte mais aussi pour d'autres raisons, lorsque vous faites appel au bourgmestre ou à un mandataire pour une intervention et que vous n'avez pas de réponse ou réponse sur un répondeur, passez au mandataire suivant. Il est en effet inutile de laisser un message sur un répondeur pour une intervention qui devrait normalement être réalisée rapidement. Exemples en ce qui concerne les mandataires :

- Guy Jeanjot, Bourgmestre, (084/36.66.17, GSM : 0476/94.76.06) absent = passez à Madame Françoise Boeve (084/36.62.78, GSM : 0494/91.18.93)

(1ère Echevine, Echevine de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse)

- Françoise Boeve, absente = passez à Jean-Pierre Magnette (084/36.70.38, GSM : 0496/72.64.35), (2ème Echevin, Echevin des Finances et des Affaires Sociales)

- Jean-Pierre Magnette absent = passez à Gérard Liégeois (084/36.66.87, GSM : 0472/46.14.32) (3ème Echevin, Echevin des Travaux, de la Forêt et de l'Environnement)

- Marie-Hélène Volvert (084/36.66.23) est pour sa part Présidente du CPAS mais membre du Collège communal.

CPAS

Environnement

Il va sans dire que, comme cela a déjà été communiqué antérieurement, chacun de ces mandataires a également ses attributions.

Police

PROJETS

Différents projets sont en cours ou vont être lancés : le plan Mercure principalement pour le quartier rue de Lesterny -Vieux Chemin de Grupont à Bure et le projet des éoliennes à la route des Crêtes. Ces deux dossiers ne verront pas leur réalisation terminée en deux semaines. Il faudra donc s'armer de patience pour ce qui est des travaux en voirie. Pour les éoliennes ce ne sera pas pour l'immédiat mais au plus tôt en 2009. Une réunion préalable d'études des incidences sur l'environnement sera organisée au Foyer Culturel de Bure le 24 septembre pour l'information à la population ! Une annonce plus explicite paraîtra dans la presse écrite.

Extra-scolaire et Jeunesse

FESTIVITES

Le 21 juillet fut pour le moins triste. Vent, froid et pluie ont fait rester les gens chez eux. C'est ainsi qu'une petite moitié des visiteurs seulement par rapport à l'an dernier sont venus assister au feu d'artifice. Triste pour les organisateurs mais les conditions climatiques sont ce qu'elles sont et personne n'y peut rien.

Courage pour la prochaine édition !

Tourisme et Culture & Evénements

Une certaine habitude s'est installée à l'occasion de mariages ou de festivités du genre et nous voulons dire par là le tir de feux d'artifice. A l'avenir, s'il échet, nous soumettrons au Conseil communal la proposition de limiter ces tirs à deux par an, (indépendamment du traditionnel du 21 juillet), moyennant également le respect des dispositions légales en la matière et du délai d'introduction de la demande.

Agenda.

VIE COMMUNALE

L'on ne peut pas toujours être d'accord avec toutes les décisions qui tombent, soit du Fédéral, du Régional ou du Provincial sur la commune, soit les décisions de cette dernière sur la population. Pour ce qui est du Fédéral, Régional ou Provincial nous n'avons qu'à nous incliner ou introduire un recours avec des frais importants à la clé. Pour les citoyens vis-à-vis de la commune il y a toujours possibilité de réclamer dans les temps en cas d'erreur, soit au niveau du Secrétariat soit au niveau du Collège communal. Nous sommes dans une petite commune où pratiquement tout le monde se connaît et il est donc très facile de régler beaucoup de problèmes sans heurts.

Apparemment, certains ne comprennent pas cela et, plutôt que de demander à me rencontrer pour avoir une explication, ils n'ont rien trouvé de mieux que de tirer à la carabine à plombs dans le volet de ma porte d'entrée et dans un détecteur de mouvement en façade de l'immeuble. Plainte a été déposée auprès des services de police. Triste mais cela ne m'ébranle pas, je continuerai à faire de mon mieux comme par le passé !

Guy Jeanjot
Bourgmestre

L'écho de la majorité

Lors du conseil communal du 18 juin 2008, la politique du logement a été largement évoquée, notamment par le vote du « plan logement » qui vise à la création de deux nouveaux logements sociaux et par l'adhésion de notre commune à l'Agence Immobilière Sociale Centre Ardenne.

Le conseil a également approuvé la composition du Comité d'Accompagnement de l'espace « Sports de Rue » de Resteigne. L'espace est accessible depuis le 1er juillet; espérons que les utilisateurs respecteront cette aire de sports.

Une autre approbation concernait la convention entre notre commune et l'ASBL PROMEMPLOI. Cette ASBL développe un service « Accueil Assistance » : lors de la maladie d'un enfant, les parents peuvent faire appel au service de cette ASBL qui mettra à disposition de la famille une gardienne à domicile. Lors du conseil du 23 juillet 2008, le plan comptable de l'eau, relatif à l'année 2007, a été approuvé. Le coût vérité de distribution (CVD) s'élève à 1,6€, ce qui est très proche du coût vérité que nous appliquons (1,76€). Rappelons que le prix de l'eau se compose principalement du CVD et du CVA (coût vérité assainissement).

Trois dossiers importants ont été approuvés lors de ce conseil :

Le premier concerne l'isolation et le remplacement de la toiture de la maison de village (ancienne capucine) pour un montant de 56000€. Le grenier sera utilisé pour des ateliers « Rock », ce qui

nous permet de bénéficier d'une subvention de 30.000€ dans le cadre du PPP (Plan Prévention Proximité).

Le second est la convention d'option du droit de superficie entre notre commune et la société Green Wind pour l'implantation d'un parc éolien sur notre territoire. Une réunion d'information sera organisée à ce sujet le 24 septembre.

Le troisième concerne la location d'une parcelle communale, sise au terrain de football de Tellin, pour l'implantation d'une antenne GSM.

Enfin le conseil a voté une motion contre l'implantation de systèmes anti-jeunes « Mosquito » sur notre commune. Pour rappel, ce système émet des sons à des fréquences audibles uniquement par les personnes les plus jeunes, pour les éloigner de certains endroits.

Il n'est pas possible de développer ici tous les points traités lors des conseils communaux; aussi, n'hésitez pas à consulter notre site internet pour consulter les procès-verbaux des conseils. Notre site devrait d'ailleurs subir dans les mois qui suivent un « lifting » afin de le mettre au goût du jour.

Pour terminer, quelques informations complémentaires :

La mise en place de notre espace publique numérique (EPN) risque de subir quelque retard; l'animateur de cet espace a été sélectionné, mais ne peut être engagé officiellement sans l'accord du ministre de l'intérieur de la région Wallonne (Ph. Courard), accord que nous

attendons depuis début juin.

Enfin, nous sommes souvent interpellés par des habitants qui nous signalent le non respect de la règle de la priorité de droite selon le code de la route. Ce code précise que « Tout conducteur doit céder le passage à celui qui vient régulièrement à sa droite, sauf s'il circule dans un rond-point ou sauf signalisation particulière (panneaux B1 et B5). Prenons deux cas concrets illustrés par des photos : dans les deux cas, le conducteur censé être le photographe, n'a pas la priorité sur un véhicule venant de sa droite de la rue « Léon Charlier » (photo 1) ou du « Vieux Chemin de Grupont » (photo 2).

*Pour la majorité,
Jean-Pierre Magnette
Échevin des finances*



Rémunération équitable

Qu'est-ce que la « rémunération équitable » ?

C'est une rémunération qui doit être payée pour l'usage public du répertoire musical des artistes-interprètes et des producteurs de musique.

Les artistes-interprètes et les producteurs ne peuvent en effet pas empêcher la diffusion publique de leur répertoire. En échange, le législateur leur a donné un droit automatique de percevoir une rémunération que les utilisateurs de leur répertoire sont obligés de payer. Cette

rémunération est dite « équitable » notamment parce qu'elle n'est pas imposée par les ayants droit, mais a été longuement négociée avec les utilisateurs.

Jusqu'en juillet 1996, les interprètes et producteurs ne percevaient rien pour

l'utilisation publique de leur répertoire en Belgique. Seuls les auteurs et compositeurs étaient rémunérés (SABAM).

Pourtant, depuis des années, nos voisins européens par la reconnaissance des « droits voisins » et de la rémunération équitable, avaient permis de payer aussi les interprètes et les producteurs.

Depuis octobre 1999, la rémunération équitable est également perçue en Belgique. La loi du 30 juin 1994 et ses arrêtés d'exécution (parus au Moniteur Belge des 05.06.1999 et 23.12.1999) ont mis fin à une longue injustice. Plus d'un siècle après les auteurs-compositeurs (avec la SABAM), les artistes-interprètes et les producteurs ont enfin droit à une rémunération pour l'usage de leur répertoire musical par des tiers.

Pourquoi la payer en plus du prix du CD ?

La rémunération équitable n'a rien à voir avec le prix que l'on paie pour l'achat d'un CD. A l'achat d'un CD, nous payons pour une écoute en privé. Une fois que le CD est diffusé en public, une rémunération supplémentaire est due. Le coût de l'usage public ultérieur n'est en effet pas compris dans le prix d'achat du CD car au moment de l'achat il est impossible de savoir dans quelle mesure un CD sera diffusé en public. A l'achat d'un CD, nous payons le «premier» usage (privé), en le diffusant en public nous payons le «second» usage.

Vous utilisez de la musique enregistrée ? N'oubliez donc pas de payer la Rémunération Equitable !

Les formulaires de déclaration peuvent être imprimés à partir de www.requit.be

Ils sont aussi disponibles chez :

Outsourcing Partners – BP 10.181 – 9000 GAND 12.

Par e-mail : info@requit.be

Par fax 070/66.00.12

ou tél. 070/66.11.13

greffier.provincial@province.luxembourg.be avant le 9 septembre à minuit avec une copie de ta carte d'identité et une présentation de ton 'programme' (des sujets qui te tiennent à cœur et que tu souhaites défendre si tu es élu).', 'Des élections auront ensuite lieu dans ta commune le mercredi 17 septembre et tous les jeunes nés entre le 1er janvier 92 et le 31 décembre 93 pourront aller voter pour toi ou un autre candidat à la maison communale. Il faudra donc que tu fasses campagne car un seul jeune sera élu par commune et les candidats non-élus deviendront suppléants.', 'Les résultats seront annoncés le 24 septembre et les 44 élus seront installés pour le mercredi 8 octobre à Arlon dans la salle du Conseil provincial des adultes. Tu commenceras ensuite la législature par un stage de 3 jours pendant le congé de Toussaint avec tous les membres du Conseil provincial des Jeunes.', 'Plus d'info ?', 'Viviane GEORGES ou Nicolas DALAIDENNE, Coordinateurs du CJL', '0800 / 02 152 (numéro gratuit)', 'ou', 'cpl@province.luxembourg.be', 'www.province.luxembourg.be (rubrique Conseil provincial)', 'www.cplsez-vous.cowblog.fr (Blog du CJL)', 'Province de Luxembourg - Conseil provincial des Jeunes', 'Place Léopold 1 6700 ARLON', 'Tél. : 0800 02 152', 'Fax : 061 61 00 52', 'courriel : cpl@province.luxembourg.be', 'site internet : www.province.luxembourg.be (rubrique Conseil provincial)'."/>

■ Quoi de neuf sur les travaux...?

Egouttage du Chemin des Cachets à Resteigne :

Les travaux d'égouttage de la rue de Cachets ont repris.

Les canalisations sont posées et la voirie n'attend que son revêtement.

Si tout va bien, les travaux devraient être terminés pour la fin septembre.

Rénovation du réseau d'égouttage de Resteigne :

Les travaux initialement prévus devront être remis en adjudication prochainement suite au désistement de l'entreprise ayant initialement emporté le marché. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ce dossier dans une prochaine édition.

Aire multisports de Resteigne

Bonne nouvelle, les travaux sont enfin terminés.

Le résultat est conforme aux attentes.

Une aire de skate-board ainsi que des éléments de jeux ont également été installés.

Le taux de fréquentation nous montre que ce type d'infrastructure avait sa raison d'être à Resteigne.

Nous regrettons toutefois que certains n'aient aucun respect de cette infrastructure, (nous vous rappelons qu'elle a coûté +/- 150.000,00 € TVAC), plusieurs dégradations ont déjà été causées, notamment aux clôtures.

Il va de soi que nous serons vigilant à

l'avenir et que les responsables de dégradations seront punis comme il se doit.

Vous comprendrez que cette installation doit servir à tous et dans les meilleures conditions. Nous ne laisserons pas une minorité détruire l'effort qui a été consenti.

Travaux de voirie à Bure - Plan « MERCURE »

Les travaux d'entretien de voirie à Bure, dans le cadre du Plan MERCURE 2007, viennent d'être adjugés et notifiés à l'entreprise LIEGEOIS SA de Bure pour la somme de 259.595,61€ TVAC.

Ces travaux consistent en l'entretien de la voirie de la rue de Lestery, de la pose de dispositifs ralentisseurs dans cette rue et dans la rue Vieux Chemin de Grupont ainsi que la réfection et la mise au gabarit de 4,00 m de la rue de La Ruelle à Bure.

Les travaux sont prévus à partir du 1er septembre 2008 et auront une durée de 80 jours ouvrables.

Nous tenons déjà à nous excuser pour les perturbations qui seront engendrées par ces travaux.



Ecole de Resteigne

On l'attendait depuis une quinzaine d'année, les travaux de rénovation et d'extension de l'école de Resteigne ont enfin débuté.

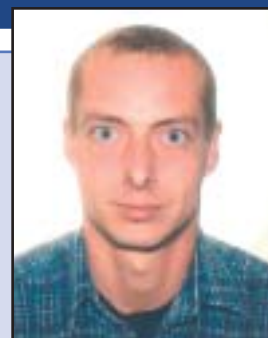
L'entreprise DAMILOT de Resteigne fera tout son possible pour terminer respecter le planning prévu à savoir, la mise à disposition des bâtiments terminés pour la rentrée scolaire 2009-2010.



In Memoriam :

Nous avons tous été attristés de la disparition de M. Christophe DUTERME.

Christophe travaillait à la Commune de Tellin en tant que menuisier, formateur en bâtiment, depuis 2001.





Recrutement d'accueillantes conventionnées sur Tellin

Afin de répondre aux multiples demandes qui lui sont adressées sur les communes de TELLIN, le BILBOQUET, service d'accueillantes conventionnées, recrute pour entrée immédiate et réserve de recrutement des accueillantes à domicile.

Alors, si vous aimez vivre avec des enfants, si vous cherchez une activité professionnelle épanouissante, rémunérée et vous donnant droit à un filet social, venez rejoindre l'équipe d'accueillantes du Bilboquet.

Cette activité diversifiée vous permettra de travailler à votre domicile, en assurant l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans durant les heures de travail des parents.

Le service propose:

- Une formation initiale donnant accès à la profession.
- Une formation continuée, rémunérée durant la période d'activité, offrant la possibilité de relations avec des collègues de travail.
- Un prêt de matériel de puériculture, de jeux, de livres.
- Une assurance couvrant votre activité.

**Pour recevoir de plus amples renseignements,
il est possible de joindre le service du Bilboquet
au 061/65.01.70**

Permanence tous les jeudis de 17 h à 18 h 30

■ Environnement

BRAQUONS NOS OBJECTIFS SUR LA HAUTE LESSE !

**DERNIER
RAPPEL !**

TOUS A VOS APPAREILS !

Le thème de cette année est « L'homme et la forêt en Haute-Lesse ».

La commune de Tellin, dans le cadre du PCDN (Plan communal de Développement de la Nature), et depuis 4 ans en partenariat avec les communes de Wellin, Daverdisse, Libin, en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de la Haute Lesse et de la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne, présente en automne prochain l'exposition de photos sur le thème « L'homme et la forêt en Haute Lesse ». Cette année, celle-ci aura lieu à Wellin, à la salle des fêtes à Lomprez. Elle sera accessible au public les 17,18 et 19 octobre de 10H à 18H.

Vous êtes donc invités (professionnels, amateurs ou – 15 ans) à transmettre vos meilleurs clichés sur le thème, pour le 1er septembre prochain à l'adresse suivante :

Administration communale de Tellin - Rue de la Libération, 45, - 6927 TELLIN

Renseignements disponibles sur le site www.tellin.be ou sur demande au service environnement de la commune (Tél. 084/36.61.36 – e-mail : chantal.bassiaux@tellin.be) et à la Maison du Tourisme, tél. : 061/65.66.99)



VERGER DIDACTIQUE «AL NAWE»

Le groupe « Verger Didactique «Al Nawe» » de Resteigne recherche de toutes bonnes recettes pour accommoder ses fruits.

De plus, les enfants, lors d'ateliers-cuisine, seraient heureux d'accueillir les aînés dont le savoir et le savoir-faire en cuisine leur seraient utiles.

Un Alien envahissant et phototoxique : la berce du Caucase

Une fois n'est pas coutume, le Jardin botanique national de Belgique tient à mettre en garde les pouvoirs publics et les particuliers contre une plante néfaste : la berce du Caucase, identifiée comme invasive. C'est également une plante phototoxique qui peut occasionner des brûlures graves. Le Jardin botanique offre une brochure gratuite qui explique les dangers de la plante et propose huit mesures concrètes pour enrayer sa propagation.

Mieux vaut prévenir que guérir.

www.giant-alien.dk.

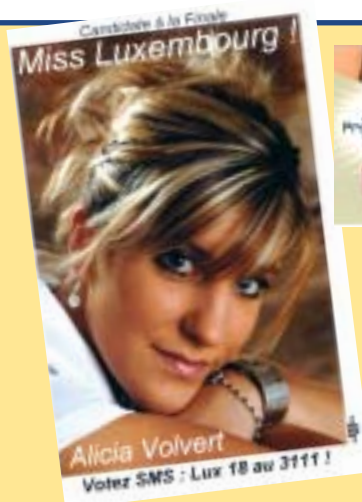
Le Jardin botanique national la met gratuitement à votre disposition dans sa Boutique ; vous pouvez également la commander au 02/260.09.42, ou sur sales@br.fgov.be avec la mention « Manuel berce du Caucase ». Nous vous l'envoyons gratuitement, sans frais de port, jusqu'au 30 septembre 2008, jusqu'à épuisement du stock.



En cas de brûlure avec la berce du Caucase : Centre antipoisons : 070/245.245 (24 h/24)

FINALE MISS PROVINCE DU LUXEMBOURG APPEL À VOTRE SOUTIEN !

Le 6 septembre prochain aura lieu la finale de Miss Province de Luxembourg. Une de nos citoyennes est candidate à l'élection : Alicia VOLVERT habitant Tellin : elle a été retenue le 18 mai dernier à la présélection qui a eu lieu à Florenville. Nous vous encourageons à lui apporter votre soutien en votant pour elle en envoyant un SMS au 3111 en tapant le code lux18! Alicia Volvert a été sponsorisée par les Ets Thomas et Piron de Paliseul



Police



LE SERVICE PREVENTION DE LA ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE VOUS INFORME ET VOUS CONSEILLE

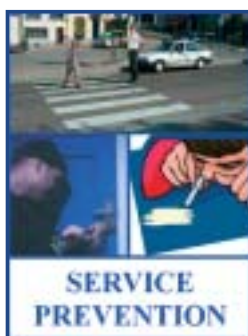
CHECK-LIST DÉPART

Vous partez de chez-vous en laissant votre habitation inoccupée ? Pour éviter les risques de vol et d'incendie, suivez les conseils suivants.

- Soyez discret, ne montrez pas que vous êtes absents.
- Protéger vos biens
- Cachez vos clés et branchez l'alarme
- Remplissez un formulaire police veille
- Vérifiez la validité de votre police d'assurance contre le vol et l'incendie

Si vous voulez consulter la liste complète des mesures à prendre, une petite brochure est disponible dans votre bureau de police. N'hésitez pas à la demander.

Service Prévention, rue Docteur Lifrange 14 à 6880 Bertrix.



Village Européen de la Sécurité Routière

Organisé par la Zone de Police Semois et Lesse
en collaboration avec la Police Fédérale

24, 25 et 26 septembre 2008 à BERTRIX



40 exposants - Polices Belges et Européennes - Démonstrations



VOUS CHERCHEZ UNE AIDE MENAGERE ?



6,70€ de l'heure
et 4,69€ après déduction fiscale.

Vous ne désirez que 2 heures tous les quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre maison – le repassage à votre domicile
le transport des personnes
les courses ménagères.

LIBIN : 061/26.08.23. Mme Leroy

SAINT-HUBERT : 061/61.39.06. Mme Rock

TELLIN : 0473/20.17.15. Mme Vanacker

WELLIN : 084/38.86.10. Mme Houillet

■ Extra-scolaire et Jeunesse

Activités de l'accueil extrascolaire Année scolaire : 2007-2008

LA CAPUCINE

La Capucine est :

- le lieu des activités extrascolaires mis en place par le CPAS de Tellin depuis de nombreuses années.
- reconnue et agréée par l'ONE comme lieu d'accueil extrascolaire. Ce qui signifie que, toute participation de l'enfant, peut faire l'objet d'un relevé de prestations et d'une attestation de dépenses déductibles pour garde d'enfant de moins de 12 ans, délivrée en fin d'année.
- accessible à tous les enfants domiciliés dans l'entité ou fréquentant les écoles de la commune.

- accessible chaque jour dès la sortie des classes et lors des congés scolaires. Pour les enfants fréquentant les écoles de Bure et de Resteigne un transport est organisé à la sortie des classes.

- située au rez-de-chaussée du bâtiment polyvalent à côté du hall omnisports à Tellin,

Plusieurs services sont proposés :

1) En périodes scolaires :

La garderie :

Elle accueille les enfants chaque jour dès la sortie des classes et jusque 18 heures. Possibilité de réaliser les devoirs. Il s'agit d'un travail collectif et non d'un suivi individuel. Une inscription préalable et obli-

gatoire doit se faire via le chef d'école, les accueillantes ou les responsables du service le matin au plus tard.

Des activités créatives

Le mercredi après-midi à partir de 13 heures 30 et jusque 16 heures des ateliers sont proposés aux enfants de 3 à 12 ans. Le programme des ateliers sera communiqué dans le courant du mois de septembre.

Les enfants qui y participent doivent respecter l'horaire des activités.

Possibilité d'une garderie jusque 18 heures pour les enfants dont les parents travaillent.

Une inscription préalable est obligatoire

et doit se faire via le chef d'école les accueillantes ou la Capucine (084/387614 ou 084/366662) le matin au plus tard.

L'école des devoirs

Ce service mis en place l'année scolaire dernière est accessible à tous les enfants. Des bénévoles ainsi qu'une éducatrice du service assurent le suivi et aident chaque enfant dans l'apprentissage des matières non assimilées et/ou dans la réalisation de ses devoirs.

La prise en charge d'un enfant fera l'objet d'une demande et d'un entretien préalable avec les parents, l'instituteur (trice) et la responsable de l'école des devoirs afin de bien déterminer ce dont l'enfant a besoin. Toute participation nécessite une inscription préalable.

Pour plus d'informations voir article dans ce toutes boîtes.

2) Congés scolaires et journées pédagogiques :

Lors des congés scolaires, des ateliers créatifs sont proposés. Une inscription et un paiement préalables sont indispensables. Les ateliers créatifs débutent à 9h30 et se terminent à 16 heures. Une garderie est assurée de 8 heures à 17heures30.

Modalités pratiques :

Un dossier d'inscription reprenant une fiche médicale et administrative ainsi qu'un règlement d'ordre intérieur sont transmis aux parents dès le premier jour de participation. Une participation financière à l'heure est demandée pour la garderie (tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants participants) Une participation financière à la demi-journée est demandée pour les ateliers créatifs et congés scolaires.

Des cartes de présences doivent être achetées préalablement auprès des responsables de la Capucine à l'école de Tellin le lundi matin de 7h30 à 8h30 à l'administration communale chaque matin ou auprès de Françoise chaque jour de 9 heures à 17 heures.

Ces cartes resteront à la Capucine une

fois payées. Les enfants qui ne seront pas inscrits pour la Capucine ne seront pas repris à la sortie de l'école. Il est donc indispensable d'inscrire son enfant le matin auprès du chef d'école ou à la garderie du matin.

NOUS INSISTONS POUR QUE LES CARTES SOIENT ACHETÉES AVANT LA PARTICIPATION DE L'ENFANT À L'ACTIVITE.

Pour plus d'informations et pour les inscriptions contactez : Françoise Vanlaere coordinatrice de l'accueil extrascolaire 084/387614 ou 084/366662 (bureau situé à l'étage de la Capucine).

L'ÉCOLE DES DEVOIRS :

Dès le 15 septembre l'école des devoirs ouvrira ses portes. Il s'agit d'un service proposé à tous les parents et les enfants qui souhaitent une aide concernant :

- la réalisation des devoirs
- la compréhension d'une matière non acquise
- l'apprentissage de la lecture ...

Concrètement comment cela se passe ?

Les parents qui souhaitent que leur enfant participe à l'école des devoirs doivent obligatoirement les inscrire via le service de l'accueil extrascolaire : **084/387614**.

Une première rencontre avec les parents permettra de discuter des objectifs qui seront fixés et poursuivis avec l'enfant ainsi que le nombre de jours de participation. Une collaboration entre parents, enfants, enseignants, encadrants, doit être établie avant la participation de l'enfant ; ceci pour permettre à chaque acteur de connaître les objectifs fixés et de travailler dans la même direction.

L'école des devoirs ne sera pas un lieu de rééducation et de remédiation à l'échec scolaire mais bien un endroit où l'enfant peut venir chercher :

- une aide pour l'apprentissage de la lecture, écriture, organisation du travail,...
- une écoute
- un lieu calme et propice pour la réalisation des devoirs

- un lieu de partage d'idées
- un lieu où il se sent bien.

Modalités pratiques :

Jour d'ouverture :

Les lundi et jeudi de 16h à 17h30

Lieu : La Capucine 33i rue de Rochefort à Tellin

PAF : 1€50 - Le paiement sera facturé en fin de trimestre.

Pour les parents qui le souhaitent, possibilité d'intégrer la Capucine (garderie) après la participation de l'enfant à l'école des devoirs.

Vous souhaitez que votre enfant participe à l'école des devoirs ? Prenez contact avec Françoise Vanlaere 084/387614 ou 084/366662.

Un premier entretien déterminera les aspects pratiques de la prise en charge.

APPEL A LA POPULATION :

Vous souhaitez consacrer une, deux ou trois heures par semaine aux enfants pour les aider dans l'apprentissage de la lecture, dans la réalisation des devoirs ou dans l'acquisition des différentes matières scolaires, alors n'hésitez pas à prendre contact avec Françoise Vanlaere au 084/387614. Nous vous remercions pour votre participation.

ATELIERS DES MERCREDIS APRÈS-MIDI :

Dans le cadre des activités de l'accueil extrascolaire mises en place sur la commune, un atelier de dessin et un atelier de musique rock vont être proposés dès le mois de septembre aux jeunes de l'entité âgés de 7 à 12 ans.

Ces ateliers sont donnés en collaboration avec les animateurs culturels de la Haute Lesse et la maison de la culture de Marche-en-Famenne.

Atelier de dessins :

Dans cet atelier les enfants seront amenés à développer leur créativité en abordant des thèmes diversifiés (personnages, portraits, paysages, animaux...)



Tout en se familiarisant avec les principes de bases du dessin et quelques techniques telles que l'acrylique, le pastel, le crayon de couleur, le collage... Ces ateliers auront lieu chaque mercredi.

Animateur : Sonia MARCX
Heures : 14 à 16 heures
Lieu : Capucine
Age : 7-12 ans
Participation financière : 70 euros pour l'année scolaire (septembre à juin)
Inscription : A partir du 2 septembre auprès de F. Vanlaere 084/387614 ou 084/366662 - Inscription préalable indispensable – nombre de places limitées.
La participation financière est à verser sur le compte du CPAS (091-0010054-92) après confirmation de l'inscription par téléphone.

Atelier Rock

L'atelier propose aux jeunes intéressés par la musique d'apprendre un instrument (guitare, batterie, basse, chant) de façon non académique, de jouer en groupe et de préparer un concert final.

Cet atelier se déroulera le jeudi à partir de 16h30.

Nombre de places limitées à 4 par groupe.

(3 groupes)

Age : 7-12 ans

Participation financière : 75 euros pour l'année scolaire (septembre à juin)

A l'heure où les documents doivent rentrer pour le toutes boîtes nous ne sommes pas en mesure de vous donner plus de précisions concernant les horaires et lieu.

Pour plus d'information : Isabelle Dory : 084/366685 après le 1er septembre.

Ces ateliers sont organisés par le CPAS dans le cadre des activités extrascolaires de la commune de

suite en page 12



JOURNEE «PLACE AUX ENFANTS»

SAMEDI 18 OCTOBRE 2008

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Cette journée consacrée aux enfants de 8 à 12 a pour objectif de donner aux enfants la possibilité de découvrir le monde des adultes, en participant pleinement à leur vie professionnelle ou en découvrant leur passion.

Des lieux qui leur sont habituellement inaccessibles seront ouverts pour les emmener à la découverte du monde des adultes, de leur quartier ou de leur commune.

Si vous souhaitez :

- Accueillir des enfants et leur faire découvrir votre métier, votre hobby ou votre passion.
- Les accompagner dans la découverte de ce monde des adultes.
- Participer à l'organisation et la programmation de cette journée.

Vous êtes fermier, menuisier, dentiste, médecin, vétérinaire, bûcheron, garde chasse, coiffeur, ... alors peut-être serez-vous contacté dans le courant du mois de septembre pour participer à cette activité.

Nous comptons sur vous pour rendre cette journée, inoubliable aux enfants !

Contactez-nous avant le 15 septembre au 084/38.76.14 (Françoise Vanlaere) ou au 084/36.66.85 (Isabelle Dory ou Catherine Dufoing)

Tellin en collaboration avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne et l'AMO Chlorophylle.

ACTIVITÉS VACANCES 2008

Plein succès pour les stages organisés par l'accueil extrascolaire durant ces vacances d'été 2008.

C'est une centaine d'enfants qui ont participé à ces six semaines d'animation.

Cirque, monde de Mickey, nature, art plastique, sport, chevaliers, ... des activités bien différentes qui ont répondu à la demande de tous les enfants.

Merci aux animateurs qui ont consacré de nombreuses heures de travail à ces jeux.

Nous espérons que l'an prochain, un programme aussi varié et riche en techniques puisse vous être proposé.

ÉTÉ SOLIDAIRE

Le projet « été solidaire » mis en place avec la collaboration de la Région Wallonne, la commune et le CPAS, a permis à 10 jeunes âgés de 15 à 18 ans de travailler durant ce mois de juillet sur différents sites de la commune et également d'apporter leur aide et leur service auprès des personnes âgées, isolées ou à mobilité

réduite des quatre villages de l'entité.

Travaux de peinture, tonte de haie, de pelouse, rafraîchissement des châssis, nettoyage d'un grenier, ... toutes des tâches qui ont permis aux jeunes de rendre service à la population.

Merci aux personnes qui leur ont fait confiance et merci à ces jeunes pour la qualité et la quantité de travail réalisé.

Nous espérons que l'an prochain, la population tellinoise fera davantage appel encore à ce service qui vaut la peine d'être développé.

■ Tourisme, Culture & Événements

La confrérie de la Djaye fête son dixième anniversaire.



Ce n'est pas moins de 27 confréries venues de toutes les provinces wallonnes, qui se sont données rendez-vous dans la cité des cloches et du carillon ce samedi 31 août 2008 pour fêter le huitième chapitre et les dix ans de la confrérie de la Djaye de Tellin.

Cette année, trois impétrants (Rosbeek Philippe, Collignon Michel, Degeye Yves). Ayant réussi leur année de stage ont reçu avec fierté leur habit de cérémonie, et ont ainsi pu rejoindre leurs confrères sur scène lors de la partie protocolaire qui s'est déroulée au Collège d'Alzon à Bure. Quatre citoyens ont été

intronisés civilement en tant que membres d'honneur de la confrérie (Brilot Patrick, Mostenne Alain, Rossion Georges, Forsys Jean).

L'assemblée s'est ensuite rendue à la salle Concordia de Tellin où un repas gastronomique l'attendait. La fête s'est prolongée jusqu'à l'aube, dans une ambiance extraordinaire dont seuls les

membres de la Djaye connaissent le secret.

PS : La confrérie de la Djaye sera heureuse de vous accueillir à son stand lors de la réunion annuelle des confréries gastronomiques ce dimanche 31 août dès 10h00 à Han-sur-Lesse.



Maison de la Culture Famenne-Ardenne, les activités en Haute-Lesse

La cellule d'animation culturelle Haute-Lesse de la MCFA mène des projets diversifiés en lien avec les partenaires des communes de Libin, Wellin, Tellin et Daverdisse. Elle soutient les initiatives socioculturelles et initie des projets artistiques novateurs en réponse aux besoins.

QUOI DE NEUF?

Emma Loos, notre comédienne et artiste-animatrice à temps plein pendant plusieurs années, nous quittera pour monter plus sur scène et se lancer comme artiste. Elle ne nous quittera pas totalement. Elle sera encore disponible pour faire des projets ponctuels avec nous, comme des stages et des projets «culture à l'école». Emma sera remplacée à mi-temps par Laure Chauvaux, comédienne, et à mi-temps par Sonia Marx, plasticienne.

NOS ARTISTES - ANIMATEURS

Fabian Beghin, musicien :
0496 44 58 46, mokamoka@swing.be
Laure Chauvaux, comédienne :
0479 60 79 32
laurette_chauvaux@yahoo.fr
Sonia Marx, plasticienne :
0496 21 53 85
sonia.marx@belgacom.net

LE BUREAU

Maison de la Culture Famenne – Ardenne, Cellule Haute-Lesse, Ilse Vackier,

Rue du Commerce 14, 6890 Libin, tél :
061 650 184 ou 0498 17 24 67, culture.
hautelesse@gmail.com

LES ATELIERS EN HAUTE-LESSE

ATELIERS HEBDOMADAIRES

ATELIER THÉÂTRE ADOS : un lieu pour découvrir le théâtre, le jeu de comédien et s'exprimer en toute liberté afin de créer tous ensemble une pièce de théâtre.

De 12 à 16 ans | une soirée par semaine (à déterminer avec l'animatrice) | Maison du village Libin | avec Laure Chauvaux | en collaboration avec la commune de Libin

ATELIER ROCK : L'atelier propose aux jeunes intéressés par la musique d'apprendre un instrument (guitare, batterie, basse, chant) de façon non académique, de jouer en groupe et de préparer un concert final. De 6 à 12 ans | avec Fabian Beghin | en collaboration avec AMO Chlorophylle et l'accueil extrascolaire de Tellin

ATELIER PERCUSSION : initiation aux percussions traditionnelles. Dès 10 ans | à Wellin | vendredi soir | avec Thibault Jungers | en collaboration avec l'accueil extrascolaire de Wellin

ATELIER DESSIN : De 6 à 12 ans | à Tellin | mercredi après-midi | avec Sonia Marx | en collaboration avec l'accueil extrascolaire de Tellin

PROJET « MÉMOIRE » : récolte des souvenirs du village afin de rédiger un livre pour transférer cette mémoire avant que celle-ci ne disparaisse. Adultes | une fois par mois | en collaboration avec le comité culturel de Tellin

SPECTACLE DE CONTE

«Le sourire de Germaine», spectacle de conte le 2 novembre à 15h au musée de la Cloche et du Carillon à Tellin, pour tout public à partir de 6 ans

« Des récits de vie remplis de saveurs, de tendresses, de souvenirs, de rires et d'émotions. C'est l'évocation d'une grand-mère de chez nous, avec ses mots de la terre, ses chansons et sa vigueur. Germaine, c'est ma grand-mère, une femme de la terre, des lessives, des potées, du patois. Elle aimait Luis Mariano, Jean Gabin, Eddy Merckx et les petits oiseaux. »

Organisation : Maison de la Culture Famenne-Ardenne, le musée de la Cloche et du Carillon et le comité culturel de Tellin.

Réservation : MCFA tél : 084 32 73 86

FOYER CULTUREL DE BURE - TARIF EN VIGUEUR A PARTIR DU 1^{ER} JUIN 2008.

Le Comité du Foyer Culturel de Bure met à votre disposition :

- 1 salle au rez-de-chaussée d'une capacité de 40 personnes pour le prix de 50 €
 - 1 salle à l'étage d'une capacité de 160 personnes pour le prix de 100 €
- Cette même salle avec cuisine pour repas chaud : 150 € • Repas funéraire : 60 €

Ces prix comprennent : location, chauffage, éclairage, eau, vaisselle. Nettoyage en plus.

Réservations : JACQUEMIN Emile – rue la Ruelle, 9 – 6927 BURE – Tél. : 084/36.60.18
Facturation : BECHET Jean – Rue de Tellin, 64 – 6927 BURE – Tél. : 084/36.64.16

SAISON 08 | 09 Maison de la Culture Famenne-Ardenne

**Centre culturel régional
Chaussée de l'Ourthe, 74
6900 Marche-en-Famenne**

Tel: (084) 31.46.89

Fax: (084) 31.14.11

Mail: mcfa@marche.be

Internet: www.maisondelaculture.marche.be & www.triangledesbelles-muses.be

**Réservations: (084) 32.73.86
dès le mardi 26 août 2008
(Billetterie ouverte du mardi
au vendredi de 12h à 18h)**

**théâtre . musique . danse . cirque .
jeune public . cinéma . expositions .
ateliers**

Notre saison 2008-2009 est maintenant bien ficelée ! Cette année encore, nous allons vous étonner et vous faire découvrir de nouveaux univers... Vous pourrez vous en rendre compte en lisant notre programme disponible à la Maison de la Culture.

Mais notez déjà deux rendez-vous importants :

Cinéma + concert

UNE OUVERTURE EN FANFARE

La saison 2008-2009 de l'asbl Cinémarche débutera avec La visite de la fanfare, un film de Eran Kolirin sur une fanfare égyptienne perdue dans une petite ville israélienne. Ensuite, place à la musique avec Les Fanfoireux ! Cette fanfare bruxelloise donnera un concert gonflé d'énergie positive et de joie de vivre !

Vendredi 12 septembre 2008 à 20h | Cinéma l'Ecran | Marche-en-Famenne
Tarif unique : 5,5 euros
Plus d'infos : Cinémarche asbl | Emilie Magnant : 084/31.46.89 ou cinemarche@marche.be | www.ecransdewallonie.be

Spectacle de cirque

PAS PERDUS par les Argonautes

Un spectacle mêlant habilement acrobatie, jonglerie et menuiserie. Avec des prouesses techniques au service de l'émotion. Du théâtre-cirque où le mouvement est roi et la parole dort. A voir par tous...

Samedi 27 septembre 2008 à 16h | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne. Et en plus, c'est gratuit !

Dans le cadre de la «Journée Théâtres Portes Ouvertes» | Une initiative du Gouvernement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles à l'occasion de la Fête de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Ateliers

THÉÂTRE ET ARTS PLASTIQUES

La Maison de la Culture Famenne-Ardenne organise des ateliers annuels en théâtre et arts plastiques : c'est également le moment de s'inscrire !

Plus d'infos : ateliers théâtre | Christian Destiné : 084/31.46.89 ou christian.destine@marche.be et ateliers arts plastiques | Cathy Streel : 084/31.46.89 ou cathy.streel@marche.be

Infos et réservations au (084) 32.73.86



PROJET THÉÂTRE

Le 12 avril dernier, une comédie a été jouée au profit du Télévie. Les acteurs désireux de continuer à jouer font appel à d'autres candidats de l'entité pour former une troupe permanente.

Les amateurs peuvent se signaler à Carole RONDEAUX au 084 36 70 38, après 19h.

« ECHO DE NOS CLOCHERS » octobre 2008

Notre prochain bulletin communal paraîtra le vendredi 17 octobre 2008.

Les documents pour ce prochain bulletin devront nous parvenir sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remaclé@tellin.be pour le vendredi 19 septembre 2008 à 12 heures.

D'avance, nous vous en remercions.



BURE le dimanche 31 août 2008 de 6h00 à 19h00 rue de Han et rue de Belvaux. 1ère BROCANTE DES CABOSSÎS (Ouverte à tous).

Buvette et petite restauration. Emplacement 1 euro les 3 mètres. Renseignements et réservation: DIDRICHE André 084/366003

Journées du patrimoine : la culture à l'honneur le week-end du 13 et 14 septembre

Le 13 septembre à 20h: concert de Trivelin, un groupe de folk, dans les dépendances du château de Roumont, une initiative de CLICS.

Tout le week-end: exposition sur la vie d'autrefois dans les dépendances du château de Roumont.

Le 14 septembre: parcours musical avec goûter en Haute-Lesse :

À 11h exposition et concert apéritif de l'Harmonie « Les Echos de la Lesse » à Villance,

A 12h30 repas de midi et concert de l'atelier Rock à Daverdisse,

A 14h30 exposition et concert de l'Harmonie de Haut-Fays à Lomprez

A 16h30 goûter et concert au carillon à Tellin.

Plus d'infos et inscriptions :

Maison du Tourisme : tél 061 65 66 99



TELEVIE 2008

Cette année, nous avons pu verser 12 400 € pour aider la recherche scientifique contre le cancer et la leucémie en particulier. Au total, depuis sept ans, nous avons versé 120 366 € au FNRS. Ce succès du Télévie à Tellin n'aurait jamais pu être possible sans le dévouement de nombreuses personnes et sans votre participation.

Merci à...

Banque Bruno et Stéphane Libert, CAMPA, Monsieur Strépenne et le collègue d'Alzon, ACRF de Tellin, Comité des fêtes de Resteigne, Comité des fêtes de Tellin, Comité des fêtes de Grupont, Comité du Foyer Culturel de Bure, Comité Village fleuri, Commune et le personnel communal, Cuisinier du restaurant « Col Vert » à Neupont, Commerçants de l'entité de Tellin, Confrérie de la Djaye Domaine des Masures, Ecoles communales de l'entité de Tellin, Madame Duterme des produits Ha-Ra, La boulangerie Denoncin, La boulangerie Fiasse, Les 3 x 20 de Tellin, Police et particulièrement Paul LAMBLLOTTE, SPAR de TELLIN, Spar de Han-sur-Lesse

Fleuriste « Coucou fleuri » de Han Sur Lesse

Les artistes :

Michel Jadot, pianiste, La Schola Camille Jacquemin de Forrières, La Chorale des Jeunes de Rochefort, La sono de Bernard Gaspard, Karaoké « Nightingale » (Monsieur Dodrimont), Christian Assenmacker et son ami (animateurs Bingo), Estelle Nicolay (à l'accordéon)

ARTE (l'atelier Rock de Tellin) avec Maxime, Andy, Axel, Margaux, Simon, Pauline, Mathieu, Jordan, Yoan, Kevin, Pauline, Dorian

Merci à Anne-Marie, Véronique, Carole, Virginie et Denis, Nicole et Dominique, Patrick, Olivier et Joël pour leur prestation théâtrale de ce 12 avril...

Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés lors des différentes activités.

Merci aux personnes qui ont versé un don.

Merci à tous ceux que nous aurions pu oublier...

*Nous vous donnons rendez-vous pour le Télévie 2009 !
Encore MERCI à tous !*

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin



CARRIÈRE DES LIMITES

Concassés calcaires tous calibres.
Carbonates de calcium pour l'agriculture
et l'alimentation animale.

Béton maigre.

Sable stabilisé.

Centrale de graves stabilisés

- ◆ Rue de Ave, 97g
- ◆ B-6920 Wellin
- ◆ Tél. 084/ 38 84 85
- 084/ 38 87 95
- ◆ Fax : 084/ 38 87 94



Funerarium à Jemelle :
Place des Déportés, 2
5580 Jemelle

Funerarium à Wellin:
Rue de Gedinne, 16A
6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES : POL LAFFUT & MARCEL JAMME
Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/46 62 11



Taverne et Boutique

**L'Ancienne
Grange**

Produits Artisanaux du Terroir

Rue Maréchal Foch, 59c
6927 Grupont - tél : 084/45 63 44
gsm 0474/55 74 77
l'anciennegrange@yahoo.com



Fiasse - Hautot D.

Wanlin

082 66 63 57

Fermé le mardi et le jeudi

Wavreille

084 21 34 78

Fermé le mardi

Boulangerie Pâtisserie

Grand merci

aux annonceurs

chez qui nous vous

recommandons

vos travaux & achats



Société informatique

Vente • Réseau • Dépannage • Maintenance

Site internet • Logiciel de gestion Mercator

Certifié Spécialiste Microsoft PME

Rue Saint Joseph, 6 - 6927 Tellin - Belgium

Tél : 32 (0) 84/77 90 02

Fax : 32(0) 84/77 90 03

E-mail : info@ntfs.be - Site : www.ntfs.be

S.P.R.L. LAMOTTE MARC

MENUISERIE

Rue du Thioray 122 bte 2
6927 Resteigne

TEL 084/388547

TEL Atelier 084/388102

G.S M 0475/746884

FAX 084/387382

E-MAIL lamotte.marc@skynet.be



LES CAFÉS AMBASSADOR

Cafés et consommables - Machines à café - Fontaines à eau

Distributeurs de boissons et confiseries

HORECA-ENTREPRISES-ADMINISTRATIONS - ECOLES - BUREAUX
CLUBS SPORTIFS - PARTICULIERS ... **0478/96 99 85**